

Avenant n°2 à la Décision n° 23/31/FI/Achats/Necker/U1151

Article 1 :

L'annexe à la Décision n°23/31/FI/Achats/Necker/U1151 est modifiée comme suit :

Les durées durant lesquelles la désignation des délégués (listés ci-après) sont effectives, sont prorogées d'autant que l'indique l'annexe 2 du présent avenant n°2 :

- Pour Mme NGUYEN Ha Dieu Thanh ;
- Pour M. JARROUDI Jamel ;
- Pour M. NECHAR Mina ;
- Pour Mme RAVELOSON Raissa.

L'annexe du présent avenant n°2 s'intègre à la Décision susmentionnée par complémentarité.

Article 2 :

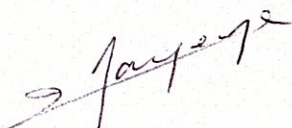
Toutes les dispositions de la Décision n°23/31/FI/Achats/Necker/U1151 et de l'avenant 1 qui ne sont pas modifiées expressément par le présent avenant n°2 demeurent applicables.

La Déléguée Régionale,
Ordonnatrice secondaire déléguant

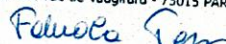
La Déléguataire,

Madame Claire de Marguerie

Madame Fabiola Terzi

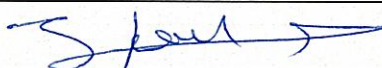
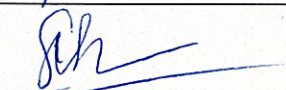
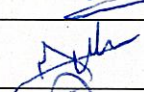


INSTITUT NECKER ENFANTS MALADES - INEM
INSERM U1151 - CNRS UMR 8253
Directrice : Dr. Fabiola Terzi
Faculté de Médecine Necker
Université de Paris
156-160 rue de Vaugirard - 75015 PARIS



Annexe 2 à la décision n° 23/31/FI/Achats/Necker/U1151

Délégués désignés en cas d'absence ou d'empêchement du délégué désigné à l'article 1 de la présente décision.

Nom et Prénom du délégué	Fonction	Date de fin du CDD si contractuel	Actes concernés par la délégation de signature (article 1). Si tous les points ne sont pas concernés par l'article 1 merci de les exclure expressément.	Signature
JARROUDI Jamel	Gestionnaire logistique	31/08/2024	3	
NGUYEN Ha Dieu Thanh	Secrétaire Gestionnaire	31/03/2025	1,2,3,4	
NECHAR Mina	Secrétaire Gestionnaire	31/12/2024	1,2,3,4	
RAVELOSON Raissa	Secrétaire Gestionnaire	28/02/2025	1,2,3,4	